



Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

Les dangers de la DHG

1) Les suppressions.

Le matraquage répété de ces dernières années en a assommé plus d'un. La résignation ou l'attentisme peuvent s'installer. Il est de notre devoir - syndical - de rappeler aux collègues qu'**on n'améliorera pas nos conditions de travail en glissant un bulletin dans l'urne!** C'est pourquoi nous invitons les collègues à se réunir, à faire le compte des heures postes supprimées (cette année, et même les précédentes) et à réclamer leur restitution. Motions, tracts, pétitions, manifestations, actions communes avec les parents, interventions auprès des élus, tous les moyens sont bons; certes, à condition de ne pas oublier que **c'est à nous à faire aboutir nos revendications!**

2) Le TRMD.

On tente de le faire voter à marche forcée dans les établissements de l'académie. Outre les suppressions, les collègues découvrent que les moyens manquent. Dans les lycées, les dotations intègrent les réformes successives en contraignant l'organisation des enseignements par troncs communs, avec saupoudrage d'options. **La notion de classe disparaît du calcul.** Mais pas de la tête des collègues, qui en viennent à se déchirer pour tirer à eux une couverture trop courte. Certains n'hésitant pas à se prévaloir de leur place au CA ou de leur étiquette syndicale pour servir des intérêts très particuliers. Le SNFOLC le dit sans ambiguïtés : ne vous trompez pas de combat! **Chiffrez les moyens nécessaires à l'application des programmes nationaux dans des conditions d'enseignement**

dignes et réclamez-les à ceux qui ont les moyens de les donner!

Les collèges risquent, comme les lycées, de se voir appliquer la circulaire rectorale sur les obligations de service, qui incite notamment les chefs d'établissement à majorer le service des professeurs, pour plus de 8h passées devant des groupes de moins de 20 élèves. **1h de travail gratuite, c'est inacceptable! Seule la mobilisation permettra de l'empêcher!**

On voit bien en quoi consiste la ruse de **l'autonomie des établissements. Faire porter aux collègues la responsabilité d'organiser la pénurie de moyens! Faire en sorte que les professeurs organisent eux-mêmes la suppression des options, des groupes, des heures dédoublées, etc. Qu'ils se rendent eux-mêmes complices de la dégradation des conditions d'enseignement!** Alors que partout, le nombre d'élèves par classe va augmenter, et qu'on ne cesse de nous retirer les moyens d'enseigner !

Il faut plus que jamais refuser la logique de l'autonomie et de l'individualisation ! Il faut porter nos revendications à l'inspection académique, au rectorat, au ministère!

Retrait de la circulaire académique sur les obligations réglementaires de service!

Restitution de toutes les heures postes supprimées!

Retrait de la réforme du lycée général et technologique!